

HABILITATION ELECTRIQUE A L'USAGE DES NON ELECTRICIENS

Publics concernés :

Tout personnel amené à effectuer des travaux d'ordre non électrique au voisinage de pièces nues sous tension

Conditions d'accès :

Aucun pré requis

Objectifs pédagogiques :

Obtenir les connaissances nécessaires permettant la délivrance d'une habilitation de Niveau 0.

Moyens pédagogiques :

Exposés théoriques et discussions

Exercices pratiques

Contrôle des connaissances

Documents remis :

Remise d'un document récapitulatif à chaque stagiaire.

Attestation de formation nominative.

Conditions de réalisation :

Durée : 1 jour soit 7 heures

Intervenant : Formateur spécialisé en électricité et prévention des risques professionnels

Responsable pédagogique : Directeur du centre de formation / Dirigeant spécialisé

Evaluation :

QCM d'évaluation sur les connaissances acquises lors du stage – Correction et synthèse en commun – Exercices pratiques

Tarifs :

Formation réalisée en inter-entreprise ou en intra-entreprise. Consulter notre grille tarifaire. Devis sur simple demande.

Accessibilité :



Déficience motrice



Déficience motrice
(amputation)



Allergies



Maladies
invalidantes



Maladies
cardio-vasculaires



Déficience auditive



Déficience visuelle



Personne à
mobilité réduite

Prenez contact avec le référent handicap du centre qui étudiera votre situation et les possibilités d'accès.



HABILITATION ELECTRIQUE A L'USAGE DES NON ELECTRICIENS

Programme détaillé :

- Contraintes réglementaires
- Les risques électriques et leur prévention
- Définitions des opérations en électricité
- Conduite à tenir en cas d'accidents corporel et matériel
- Présentation des équipements électriques
- Revue des dangers inhérents à ces équipements

Test d'évaluation :

- QCM d'évaluation sur les connaissances acquises lors du stage
- Correction et synthèse en commun

Une carte d'habilitation sera remise à l'employeur qui la signera pour autoriser la personne habilitée à effectuer les travaux suivant ses compétences.